

# La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Octobre 2014 - N° 90

*Le tour de l'actualité aînée en quelques clics*

## Pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées

### 35 ans de réalisations et de victoires

Par Judith Gagnon  
Présidente

Élue à la présidence de l'AQDR nationale depuis le 4 juin 2014, je suis fière de faire partie d'une organisation formée de femmes et d'hommes convaincus de l'importance de participer activement à l'établissement d'une société équitable envers les personnes de tous âges et de toutes conditions.

Un mouvement comme le nôtre ne s'est pas bâti sans luttes et manifestations pour faire reconnaître NOS DROITS. Au cours de ces 35 ans, nous avons été des acteurs sociaux et politiques importants. Bravo à nous toutes et tous.

35 ans cela se fête. Nous avons la chance de participer ensemble à un événement marquant qui se tiendra dans le cadre de l'assemblée des présidentes et des présidents. Nous devons saisir cette formidable opportunité de nous rassembler afin de démontrer notre solidarité et notre fierté.

Nous sommes tous des femmes et des hommes reliés par notre désir de vivre pleinement notre vie jusqu'au bout en apportant notre contribution sociale inestimable.

Les années à venir ne seront pas faciles. Le gouvernement annonce de nombreuses coupes. Il va falloir s'épauler, s'entraider et s'unir à d'autres groupes pour arriver à maintenir un niveau acceptable de services.

Notre passé est garant de notre avenir. **JE SAIS QUE NOUS SOMMES CAPABLES DE NOUS RÉUNIR ET DE MONTRER ENCORE UNE FOIS QUE LES AÎNÉS SONT UNE FORCE D'AVENIR.**

Merci à vous toutes et tous d'être là. Au plaisir de vous voir à notre fête.



## Un défilé pour le droit des aînés

C'est le 8 octobre prochain que l'AQDR nationale fêtera son 35<sup>e</sup> anniversaire de fondation, au cours de l'Assemblée des présidents et présidentes qui se tient annuellement. Une soirée est prévue sur invitation avec les délégués et déléguées à l'Assemblée, les autres bénévoles, ainsi que les partenaires de l'AQDR.

L'après-midi du mercredi 8 octobre, l'AQDR organise un défilé dans le centre-ville de Montréal. Cette parade - manifestation festive aura pour thèmes **le droit à la vie, le droit à la joie et le droit à la sécurité pour les aînés**. Elle partira à 14 h du Palais de justice de Montréal (coin Notre-Dame et Saint-Laurent) pour défiler sur la rue Saint-Jacques jusqu'à la Place d'armes (devant la basilique Notre-Dame).

Plusieurs dignitaires du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal seront présents à ce départ.

Tous les membres de l'AQDR qui veulent y être sont bienvenus ! Merci d'arriver à 13 h 30 pour faciliter le travail des organisateurs.

## Dossier des retraites

### L'AQDR en commission parlementaire



L'AQDR, avec sa présidente Judith Gagnon et deux membres de la section de Québec, s'est présentée devant la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi 3 en août-septembre. On peut écouter [l'enregistrement vidéo](#) de la présentation de l'AQDR sur le site de l'Assemblée nationale. Relire le [communiqué](#) émis par l'AQDR nationale, ainsi que son [mémoire](#).

Également, l'AQDR était présente au débat spécial de deux heures du 5 septembre à [l'émission 24/60](#) de Radio-Canada. Louis Plamondon y est intervenu pour rappeler les enjeux de la sécurité du revenu pour les aînés.

### Les 10 points essentiels du projet de loi 3

On parle et on va encore beaucoup parler des régimes de retraite dans les prochaines semaines au Québec [à propos du] projet de loi numéro 3, *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

L'enjeu est important et suscite de vifs débats. Les employés municipaux défendent leur droit à la « libre négociation » avec les municipalités, alors que le gouvernement cherche à établir de nouvelles règles. La population, elle, est divisée. Plusieurs rappellent que les régimes de retraite sont de la rémunération différée. D'autres sont d'avis que ces régimes



sont trop généreux pour les travailleurs municipaux et que les municipalités n'ont jamais eu de véritable pouvoir de force devant les syndicats.

La suite sur le blogue de [Gérald Filion](#).

## Une expropriation sans compensation

Un pacte financier avec les municipalités. C'est ça le véritable objectif du projet de loi 3 déposé par le gouvernement libéral, selon Michel Lizée, économiste récemment retraité de l'UQAM. La pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal et l'équité intergénérationnelle servent, à son avis, de prétextes pour réduire la masse salariale des employés municipaux. Si tels étaient vraiment les objectifs, le gouvernement pourrait envisager d'autres pistes de solutions, ce qu'il ne semble absolument pas enclin à faire, explique M. Lizée.

La suite sur [l'Aut'journal](#).

**ON N'A RIEN VOLÉ**  
(NOUS)



**LIBRE NÉGO** ✓

## Après les employés municipaux, les universitaires et le privé

Le gouvernement Couillard prépare un nouveau projet de loi pour combler les déficits des caisses de retraite du milieu universitaire et du secteur privé. La pièce législative visera « le même objectif » que le projet de loi 3.

Le cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, confirme que des consultations auront lieu cet automne en vue de la rédaction d'un nouveau projet de loi pour combler les déficits des universités. « *On va rencontrer prochainement les acteurs du milieu universitaire* », à ce sujet, dit l'attachée de presse du ministre Blais, Julie White.

La suite sur le [Huffington Post](#).

## Pourquoi le gouvernement libéral veut que le secteur financier reste irresponsable

Le gouvernement veut diminuer les conditions de retraite des employés municipaux et annonce déjà vouloir appliquer les mêmes diminutions aux travailleurs des universités et des entreprises privées.

La suite de cette opinion de Sébastien Robert dans [Le Soleil](#).

## Projet de loi 3 à la sauce Chili

Maintenant que la commission parlementaire sur le projet de loi 3 modifiant les régimes de retraite des employés municipaux du Québec est terminée, la réflexion doit s'élargir sur l'impact d'une telle loi sur la retraite future de tous les Québécois.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les notions de redistribution plus égalitaire de la richesse, de services publics et de conditions minimales de travail ont vu le jour après la Grande Dépression de

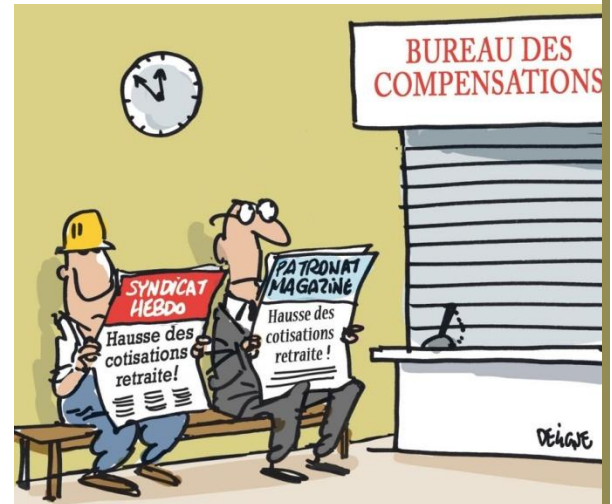
1929. Elles se sont concrétisées plus particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale ; ici, au Québec, c'est ce qu'on a appelé les « trente glorieuses », où s'est mis en place l'État social lors de la Révolution tranquille.

La suite de l'article de Louis Roy, ex-président de la CSN, dans [Le Devoir](#).

## Le problème de la retraite au Canada

Le Canada fait partie des pays où les régimes publics remplacent le moins le revenu de travail à la retraite. Selon l'OCDE, la pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti et les rentes de la RRQ ou du RPC représentent environ 39 % du revenu de travail d'une personne de 65 ans et plus. La moyenne des 30 pays de l'OCDE est de 59 %. L'écart est considérable.

La suite dans le [blogue de Gérald Filion](#).



## Les retraites ne sont que le début de l'offensive

Au terme des cinq jours d'audiences de la commission parlementaire menée sur le projet de loi 3, visant la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, il apparaît clair que l'exercice n'aura été rien de plus qu'un dialogue de sourds.

Selon une étude actuarielle déposée par le SCFP-Québec et la Coalition syndicale pour la libre négociation, qui regroupe la quasi totalité des employés municipaux du Québec, les déficits des régimes de retraite municipaux atteindraient 2,2 milliards \$, plutôt que 3,9 milliards \$, montants avancés par Québec.

Autre indice d'une meilleure santé des régimes que ce que prétend Québec, le niveau de capitalisation des 60 régimes municipaux du SCFP-Québec se situait à près de 91 % au 31 décembre 2013.

La suite sur [l'Aut'journal](#).

## Hausse des faillites chez les aînés



Il y a quelques années à peine, la retraite rimait encore avec la fin de la vie au travail et l'affranchissement des dettes. Ce temps est révolu et l'insolvabilité est désormais en hausse chez les plus de 55 ans.

Le Bureau du surintendant des faillites au Canada confirme que les dossiers en insolvabilité des 55 ans et plus ont augmenté de 30 % entre 2008 et 2013. Pour le Québec, cette progression a été de 17 %, chez ce même groupe d'âge.

La [suite](#) sur le canal Argent.

Photo : Journal de Montréal

## La sécurité des aînés au cœur des préoccupations

La présidente de l'AQDR des Chenaux, Gilberte P. Faucher, et le porte-parole des propriétaires de petites résidences du secteur, Daniel Brouillette, ont rencontré hier la ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau, ainsi que le député de Champlain, Pierre Michel Auger, pour parler de la sécurité des aînés et de la réalité des petites résidences privées.

C'est la mission de l'AQDR des Chenaux d'être à l'écoute des personnes âgées et de défendre leur droit d'habiter dans une petite résidence à dimension familiale, où elles sont bien entourées et en sécurité...

malgré l'absence de gicleurs. Est-ce que les personnes vieillissantes vivant seules, en appartement ou dans leur maison, ont des gicleurs ?

La sécurité a plusieurs visages et il serait dommage de croire que cette mesure d'obliger l'installation coûteuse de gicleurs soit la seule solution pour toutes les résidences. Le porte-parole des propriétaires a aussi mentionné à la ministre que les résidences embauchent du personnel et ont une importance économique pour la communauté. La sécurité de leurs résidents les préoccupe aussi et c'est pour cela que plusieurs propriétaires ont déjà pris certaines mesures préventives, en collaboration avec les pompiers de leur municipalité qui les visitent annuellement.

## Nouvelle webmestre

À la suite de la recommandation unanime du comité de sélection, le CA a approuvé l'embauche de Mme Rocio Alvaredo à titre de webmestre. Mme Alvaredo a été choisie pour son niveau de compétences, sa réputation en matière d'accessibilité web et son adhésion à la mission de l'AQDR. Elle entrera en poste à compter du mardi 14 octobre 2014.



## Hébergement et soutien à domicile

### Enquête publique pour L'Isle-Verte

Sept mois après la tragédie, le gouvernement Couillard annonce la tenue d'une enquête publique du coroner sur l'incendie survenu dans une résidence pour personnes âgées de L'Isle-Verte en janvier dernier. Le brasier avait fait 32 morts.

La tâche de mener l'enquête a été confiée au coroner Cyrille Delâge, a indiqué en conférence de presse, la ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault. M. Delâge est un spécialiste en matière d'incendie.

« Le mandat qu'on donne, c'est [de savoir] pourquoi ce drame-là s'est produit et qu'est-ce qu'on doit faire pour ne pas que ça se reproduise. M. Delâge est un homme d'une très grande expérience et c'est vraiment la meilleure personne, puisqu'il est commissaire aux incendies, pour pouvoir faire toute la lumière sur ce qui s'est produit réellement à L'Isle-Verte », a déclaré Mme Thériault.

La suite dans [Le Devoir](#).

## Démissions au CHSLD de Saint-Lambert



La tension monte au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, le premier construit en partenariat public-privé (PPP) au Québec. Au moins 10 employés ont décidé de démissionner, selon le syndicat des travailleurs, et d'autres pourraient leur emboîter le pas. « Il y a de la colère, de la déception [...] Au moins 10 employés m'ont annoncé qu'ils démissionnaient [...] Une centaine d'autres vont le faire en janvier », a rapporté la présidente du syndicat des travailleuses et travailleurs du CHSLD, Johanne Denis. « Les conditions sont déplorables... S'il manque quelqu'un, il n'y a pas de remplaçants, ils

engagent n'importe qui », ajoute un cuisinier du centre, Arturo Gonzales.

La suite sur [Radio-Canada](#).

## Agressions en CHSLD à Dolbeau-Mistassini Les familles inquiètes écrivent à Couillard

Plusieurs familles mécontentes de la qualité de vie offerte à leurs proches qui résident au Centre d'hébergement L'Oasis de Dolbeau-Mistassini ont envoyé une lettre au premier ministre Philippe Couillard pour dénoncer ces situations inacceptables.

Les auteurs de la lettre dénoncent des agressions physiques et verbales entre résidents, dont des coups de poing, des chutes provoquées, des fractures et des commotions cérébrales à la suite de coups ou de chutes. Certains souffriraient également de troubles cognitifs, d'agressivité, d'anxiété et d'insécurité.

Lire [la suite](#) sur TVA.

## Québec blâmé pour son désengagement envers les aînés

Les services à domicile aux aînés sont largement sous financés au Québec et les proches aidants doivent compenser un système déficient, déplore un rapport publié tôt ce matin. L'étude de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) critique la décision du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, d'avoir mis de côté le programme d'assurance-autonomie de son prédécesseur, qui devait entrer en vigueur dès 2015.

La suite dans [La Presse](#). Le [texte complet de cette étude](#) riche et éclairante (35 pages).

# Santé

## Les services publics seront touchés par les coupes de Québec

Le retour à l'équilibre budgétaire sera difficile et des services publics risquent de passer à la trappe, a admis le ministre des Finances, Carlos Leitao. En point de presse à l'entrée du conseil des ministres, M. Leitao a invité les Québécois, et les organismes publics, à faire preuve de lucidité devant l'ampleur des mesures de redressement des finances publiques présentes et à venir. « *La population va devoir aussi s'ajuster à la réalité. Il ne faut pas non plus vivre dans un monde rose où le gouvernement contraint la croissance des dépenses et il n'y a rien qui se passe de l'autre côté. On doit tous s'ajuster à la nouvelle réalité* », a déclaré le ministre.

La suite sur [Radio-Canada](#).

## Les groupes de femmes dénoncent les coupes

Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec met en garde le gouvernement québécois : les importantes coupes budgétaires qu'il s'apprête à effectuer auront un impact dévastateur sur les femmes de toutes les régions du Québec.

Notamment en santé, car les femmes sont les principales utilisatrices des services de santé car elles vivent plus longtemps et sont souvent responsables des soins aux enfants. Elles absorbent donc la plus grande part des hausses de tarification des services qu'elles doivent déboursier comme utilisatrices.

De plus, les femmes constituent majoritairement ce que l'on appelle « les proches aidantes » et compensent pour le manque de services à domicile.

*« Il est clair que toute restriction budgétaire en santé atteint directement les femmes et constituent un poids économique et social qu'elles doivent porter en toute injustice et iniquité. »*

Lire le [communiqué](#). Photo : L'Appui.



## Fusions en santé: les craintes se multiplient

Dans le but de retrouver l'équilibre budgétaire, le gouvernement Couillard compte amorcer dès cet automne une vaste réorganisation des établissements dans le réseau de la Santé. Les décisions qui se prennent actuellement dans plus de 125 établissements de santé seront centralisées dans une cinquantaine sur l'ensemble du territoire québécois. Sur l'île de Montréal, les Centres de santé et de services sociaux - on en compte une douzaine actuellement - devront être regroupés avec un hôpital. La moitié des établissements ne le sont pas encore; aucun CSSS ne sera autonome au terme de la réforme.

La suite dans [La Presse](#).

Le point de vue des syndicats dans [Le Devoir](#).

Le point de vue des établissements dans [Le Devoir](#).

Selon différents acteurs du milieu, les fusions de centres de santé et de services sociaux (CSSS) qui seront imposées par Québec cet automne risquent de fragiliser encore davantage les services de première ligne. À Montréal seulement, l'Agence de la santé a déjà annoncé qu'elle envisage la fusion de 6 de ses 12 CSSS. « *Ça aura des conséquences sur les services de première ligne*, craint le président de l'Association des psychologues du Québec, Charles Roy. *On perd de l'énergie à faire des restructurations, alors qu'on devrait se concentrer sur les services à la population.* » La suite dans [La Presse](#).



## Abolition des agences de la santé : les comités d'usagers inquiets

Alors que Québec envisage d'abolir les 18 agences de la santé du Québec, un rapport recommande plutôt de conserver uniquement 10 « régions de services » et d'éliminer les conseils d'administration des hôpitaux. Une suggestion qui inquiète grandement le président du Regroupement provincial des comités des usagers du Québec (RPCU) qui craint que les patients ne perdent leur voix dans le réseau.

Lire [la suite](#) dans *La Presse*.

## Évaluer les médecins et couper en santé publique

Punir les médecins sous-performants. Implanter le financement à l'activité dans le réseau. Couper en santé publique... Dans un mémoire s'adressant à la commission Robillard de révision permanente des programmes, l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) formule 15 recommandations pour assurer la survie du réseau de la santé de la province. « *On est devant un mur. Des choix politiques courageux devront être pris* », estime la directrice générale de l'AQESSS, Diane Lavallée.

Lire le [résumé](#) des principales positions dans *La Presse*.

## Santé publique : une vendetta ?

Des médecins en santé communautaire croient que Québec exerce une *vendetta* envers la santé publique, désorganisant volontairement un réseau coupable de s'exprimer un peu trop librement.

Selon le Dr Richard Lessard, qui a assumé 20 ans les fonctions de directeur de la santé publique de Montréal, on assiste à un ressac contre

les médecins en santé publique, en représailles à des prises de position publiques passées qui ont pu irriter différents ministères. « *Je pense que ce qui est à l'origine de ce qui se passe, c'est une mauvaise compréhension du rôle de la santé publique et une*



*irritation causée par les débats que nous avons soulevés, dit-il. On irrite le ministère de l'Éducation quand on dit que des écoles sont pleines de moisissures, on irrite le ministère des Transports qui veut construire des autoroutes, ça finit par irriter tous les ministères. »*

La suite dans [Le Devoir](#).

## Fin du PPP avec la clinique Rockland MD



Gaétan Barrette a mis sa menace à exécution : Québec a fait parvenir une lettre à la clinique Rockland MD pour mettre officiellement fin à l'entente qui permettait le paiement par l'État d'interventions chirurgicales effectuées dans cet établissement privé, a appris *La Presse*. Le

système de santé québécois signe ainsi l'arrêt de mort de sa première et principale expérience de soins en partenariat public-privé (PPP).

La suite dans [La Presse](#).

## La face cachée des coupures en santé

Petit [vidéo de 3 minutes](#) sur les effets des coupures au CHSLD Laprairie. Témoignages lors d'une réunion du conseil d'administration.

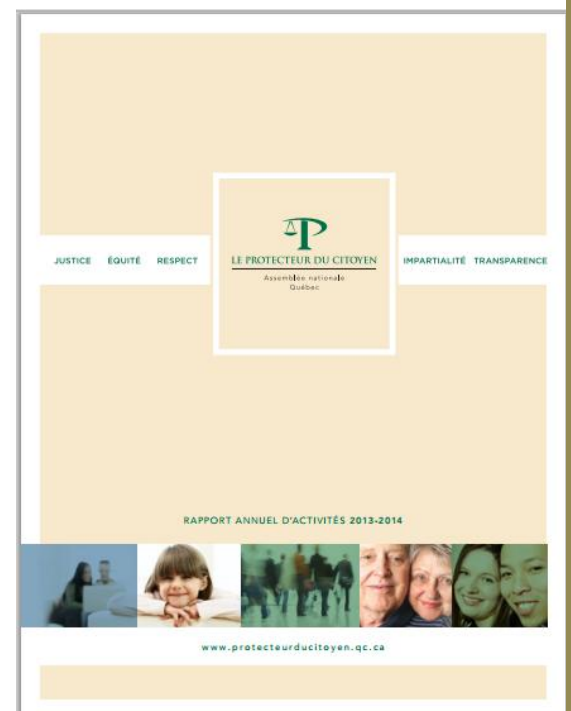
# Sur la place publique

## La Protectrice du citoyen craint que les plus vulnérables écopent

Dans son rapport annuel 2013-2014, déposé jeudi à l'Assemblée nationale, la Protectrice du citoyen rappelle au gouvernement Couillard que son objectif légitime d'assainir les finances publiques et d'éliminer le déficit en 2015-2016 devra être atteint dans le respect des plus démunis, et avec le souci constant d'éviter les injustices et les iniquités sociales.

[...] Alors que Québec doit trouver 3,2 milliards de dollars dans l'appareil administratif pour boucler son budget, il convient « *de se préoccuper des répercussions concrètes de toute compression visant des services directs à ces personnes et d'éviter de fragiliser davantage des conditions de vie souvent déjà précaires* », écrit-elle en guise de préambule de son rapport, une brique de 156 pages.

Lire [l'article](#) dans *Le Devoir*.



## Plus rien n'arrête la montée des inégalités

Les syndicats ne parviennent plus à faire contrepoids à la montée des inégalités de marché même au Québec, où ils sont pourtant encore relativement bien présents, [rapporte l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques](#) (IRIS). Les tendances suivies par les revenus de marché du 1 % des Québécois les plus riches et de la moitié de leurs concitoyens les plus pauvres ont suivi deux trajectoires complètement différentes depuis 30 ans, constate une étude de 35 pages du *think tank* de gauche ayant été dévoilée mardi. Le petit groupe très sélect des uns a vu sa part du total québécois passer de 6,8 %, en 1982, à 10,5 %, alors que la part du gâteau des 50 % des Québécois les plus pauvres baissait de 13 % à 10,5 %, si bien que le 1 % des Québécois les plus riches gagnent autant, sinon plus aujourd'hui, que la moitié de la population la plus pauvre au Québec.

La suite dans [Le Devoir](#). Texte complet de la recherche sur le [site de l'IRIS](#).

## Revenu Québec : une erreur coûteuse pour un couple bénéficiant du crédit d'impôt pour solidarité



Un couple de personnes âgées séparé involontairement demande au Protecteur du citoyen de régulariser sa situation auprès de Revenu Québec à la suite d'un problème informatique ayant affecté négativement son versement de crédit d'impôt pour solidarité (CIS). Le mari a dû déménager il y a un peu plus de deux ans, d'abord en résidence privée, puis dans un CHSLD. Chaque fois, le couple a averti Revenu Québec de son changement de situation. L'homme, qui recevait jusqu'alors le CIS pour le couple, a ainsi vu ses versements mensuels passer de quelque 90 \$ à 45 \$, pour finalement s'établir à un peu

plus de 20 \$. Quant à la dame, elle n'a rien reçu pendant deux années complètes, pour ensuite apprendre qu'elle avait droit à environ 70 \$ par mois. Persuadés qu'il leur manque des sommes d'argent, les deux conjoints demandent au Protecteur du citoyen d'examiner leur dossier.

La suite sur le site du [Protecteur du citoyen](#).

## Une dépense de 730 M\$ pour des factures imprimées

Les contribuables paient chaque année jusqu'à 730 millions \$ de frais pour obtenir des copies en papier de leurs factures de télécommunication et soldes bancaires, dénonce le Centre pour la défense de l'intérêt public dans un rapport publié mercredi. L'organisme sans but lucratif d'Ottawa, spécialisé dans la protection des consommateurs, calcule que les Canadiens qui n'ont pas accès à Internet paient des frais de relevés ou de factures papier de 77 à 102 millions \$ par année, avant taxes. Une clientèle captive.

La suite sur [Canal Argent](#).

À titre d'information		État de votre compte au jj mm aaaa	
<b>Suivi MVE</b> Vous voulez vérifier si vos mensualités correspondent toujours à vos habitudes de consommation? Rendez-vous dans votre Espace client, au <a href="http://www.hydroquebec.com/mve">www.hydroquebec.com/mve</a> .		Paiement effectué le jj mm aaaa. Merci. <span style="float: right;">Montant \$</span>	
		<b>Facture courante</b>	
	N° TPS : 11944 9775 RT0001	Mensualité (avant taxes)	Montant \$
	N° TVQ : 1000042605 TQ0020	TPS (%)	Montant \$
		TVQ (%)	Montant \$
		➔ Montant à payer au plus tard le jj mm aaaa <span style="float: right;">Montant \$</span>	
<b>Détail de votre consommation (à titre d'information seulement)</b> Pour la période du AAAA-MM-JJ au AAAA-MM-JJ au tarif domestique D pour 56 jour(s)			
Redevance d'abonnement (voir la définition au verso)	56 jour(s) x Montant \$		Montant \$
Consommation	2 030 kWh		Montant \$
Les XX premiers kWh par jour	1 680 kWh x Montant \$		Montant \$
Le reste de la consommation	350 kWh x Montant \$		Montant \$
<b>Sous-total (avant taxes)</b>			Montant \$
	TPS (%)		Montant \$
	TVQ (%)		Montant \$
Total (Ne pas payer ce montant ; il est présenté à titre d'information seulement.)			Montant \$

## Mamie Henriette et les mamies immigrantes

Arrivée au Québec en 2000 pour aider sa fille aux prises avec la maladie, Henriette Nzuji Ntumba connaît des heures sombres. Celle qui, dans son Congo natal, menait mille projets pour sa communauté n'est plus que l'ombre d'elle-même : l'isolement et le sentiment d'inutilité la minent lentement, mais sûrement.

« *Je dois faire quelque chose pour me sortir de ce marasme* », se répète-t-elle. En 2002, avec l'aide d'aînées québécoises, elle fonde l'organisme *Mamies immigrantes* pour le développement et l'intégration (MIDI) afin d'aider les immigrantes âgées qui, comme elle, encaissent mal le choc culturel.

La suite dans [La Presse](#).

## Vieillesse réussie

Par Gustaaf Schoovaerts, professeur honoraire, UQO

Comme bénévole au CHSLD Champlain-Gatineau, Action bénévole de cet établissement m'a donné l'occasion de suivre un cours de perfectionnement au Collège dominicain à Ottawa du 12 au 16 juillet dernier. Cette activité, portant le titre *Penser l'éthique de la relation de soin : la parole créative*, était dispensée par le chercheur Didier Caenepeel, spécialiste dans la matière. Pour moi, l'enseignement pourrait se résumer ainsi : comment faire pour bien accompagner les résidents et résidentes ?



Le professeur, à l'aide d'un texte de l'auteur Jean-François Malherbe de l'Université de Sherbrooke, nous a parlé de la signification de quatre mots de l'antiquité grecque pour désigner le temps. Un de ces termes « scholé » qui est à l'origine de notre mot « école » désigne en grec : loisir. C'est le temps de la méditation, de la maturation, de « la germination lente de quelque chose qui passe de la fleur au fruit. »

C'est le temps pour respirer, pour se désencombrer. Nos personnes âgées devraient pouvoir vivre pleinement ce loisir. Il a été beaucoup question pendant ces cinq jours de l'éthique narrative qui vient à éclosion par la libération de la parole et à laquelle peuvent participer toutes les personnes impliquées dans la relation de soin.

Les bénévoles peuvent collaborer à réussir un vieillissement dans les centres d'hébergement et comme je l'ai lu dans le journal *Le Devoir*, ne pas seulement viser à ajouter des années à la vie, mais à ajouter de la vie aux années.

## Capsule philosophique

# Parler de la mort ne fait pas mourir

Par Jacques Fournier  
AQDR St-Michel

Depuis que, à la retraite, je suis inscrit à des cours de philosophie au Service 3<sup>e</sup> âge du Collège Maisonneuve, j'ai l'occasion de lire des textes substantiels, entre autres sur la mort, et j'en ressors, pratiquement chaque fois, plus serein devant la Faucheuse.

Alors je vous ai préparé un petit florilège de citations concernant la mort, pigées dans *Pensées sur la mort*, des réflexions recueillies par un de mes philosophes préférés, André Comte-Sponville (éd. Librairie Vuibert, 2012, 63 pp.). Régalez-vous.

- « Philosopher, c'est apprendre à mourir » (Platon).
- « À l'égard de toutes les autres choses, il est possible de se procurer la sécurité ; mais à cause de la mort, nous, les hommes, nous habitons tous une cité sans murailles » (Épicure).
- « Pourquoi trembler tellement dans les dangers et les alarmes ? Quelle est cette misérable envie de vivre qui nous y contraint avec tant de force ? La fin de la vie est là toute proche, et fixée pour les mortels ; personne ne peut éviter de paraître devant la mort. D'ailleurs, nous tournons toujours dans le même cercle, sans pouvoir en sortir : la prolongation de la vie ne saurait nous forger des plaisirs nouveaux. Seulement, tant que demeure éloigné l'objet de nos désirs, il nous semble supérieur à tout le reste ; est-il à nous que nous désirons autre chose, et la même soif de la vie nous tient toujours en haleine » (Lucrèce).
- « Si vous ne savez pas mourir, ne vous en souciez pas, la nature vous en informera sur-le-champ, pleinement et suffisamment; elle fera exactement cette besogne pour vous... Nous troublons la vie par le soin de la mort, et la mort par le soin de la vie » (Montaigne).
- « Un homme libre ne pense à aucune chose moins qu'à la mort, et sa sagesse est une méditation non de la mort mais de la vie » (Spinoza).
- « On aime la vie mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon » (Voltaire).



La suite dans les [Chroniques de Jacques](#).

*Illustration* : Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, huile sur toile, école française, 1<sup>er</sup> quart XVII<sup>e</sup> siècle. Musée des châteaux de Versailles et de Trianon.

## Manifestation le 31 octobre contre l'austérité

La Coalition opposée à la ratification et à la privatisation des services publics (COTPSP), dont est membre l'AQDR, tiendra une manifestation nationale à Montréal le vendredi 31 octobre 2014, sous le thème *L'austérité, une histoire d'horreur (journée de l'Halloween)*.

Cette manifestation portera sur la redistribution de la richesse et fera écho aux débats sur la fiscalité, et sur le financement des programmes sociaux et des services publics, en mettant de l'avant l'idée que nous avons les moyens de faire autrement.

La manifestation débutera à 11 h pour permettre aux parents et aux grands-parents de revenir tôt à la maison pour pouvoir passer l'Halloween comme il se doit. Le rassemblement pour le départ de la manifestation se fait au coin des rues McGill College et Sherbrooke (bureau du Premier ministre).

Détails et renseignements : [www.nonauxhausses.org](http://www.nonauxhausses.org).

## Journée d'étude sur l'assurance médicaments

Organisée par l'Union des consommateurs, une journée d'étude se tiendra le 6 novembre sous le thème *Priorité assurance médicaments entièrement publique*.

L'ancien ministre Jean Rochon en sera le président d'honneur. Le tout aura lieu à l'UQAM. L'AQDR y sera représentée. Renseignements : [EGibeau@uniondesconsommateurs.ca](mailto:EGibeau@uniondesconsommateurs.ca).

## Si vous avez le temps de lire...

### *La vie commence à 60 ans*

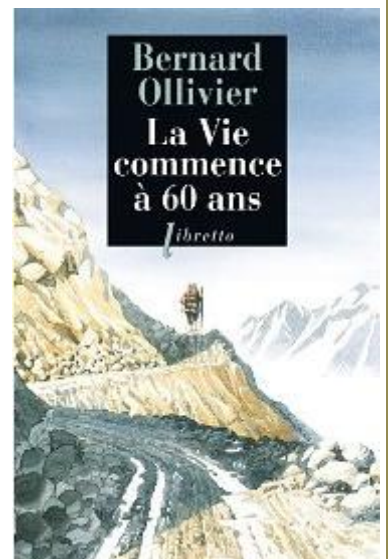
**Bernard Ollivier (Phébus, 2008, 215 pp.**

Bernard Ollivier a été journaliste durant sa vie professionnelle. Retraité, veuf, il fait à 60 ans le [Chemin de Compostelle](#), cette marche de réflexion de 2 000 à 3 000 km, à destination de St-Jacques-de-Compostelle, en Galice au nord-ouest de l'Espagne. Il se demande comment rendre sa retraite utile. Il croise des jeunes Belges, plutôt délinquants, qu'un juge a « condamnés » à marcher longuement, au lieu de faire de la prison ou des travaux communautaires. Il décide d'implanter cette formule de réinsertion sociale en France.

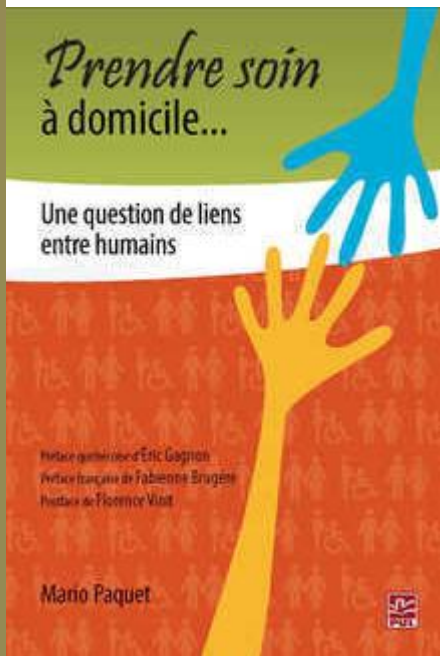
Mais auparavant, grisé par la marche, il fait à pied la Route de la soie, de la Turquie à la Chine, une affaire de 12 000 km, d'où il sortira la matière de trois livres. C'est un véritable exploit. Il réalise son projet, la création de [Seuil](#), une association sans but lucratif qui réussit à réinsérer des jeunes, accompagnés d'adultes, grâce à de longues marches bien encadrées.

Pour Bernard Ollivier, la marche a de nombreuses vertus : aux plans physique, psychologique et social (les rencontres). Et vous, quel est votre projet de retraite ? (il n'a pas besoin d'être aussi gros... l'important, c'est probablement d'en avoir un...).

**Source : Jacques Fournier**



## Prendre soin à domicile... une question de liens entre humains



Un livre de Mario Paquet. Cet ouvrage explore les liens de proximité en soutien à domicile à travers un dialogue entre l'auteur et deux personnages : Autonome S'démène (une femme) qui prend soin de son conjoint et une intervenante, Marie Élane Va-De-Bon-Cœur. Ce dialogue arrive à point nommé, car non seulement les liens de proximité n'ont pas encore fait l'objet d'une attention particulière dans l'évaluation des services, mais aussi parce qu'aux dires de plusieurs acteurs en soutien à domicile, ils seraient menacés, voire en voie de disparition.

La suite sur [Presses de l'Université Laval](#).

## Journal Condition critique

**JF** Si vous voulez lire quelque chose de décapant sur le réseau de la santé: comment des travailleurs et travailleuses voient leurs conditions de travail... et l'impact sur les usagers. C'est produit par le [Comité STAT](#). Des textes très réfléchis et travaillés. Cela s'appelle le journal [Condition critique](#).

## L'ombudsman au Québec

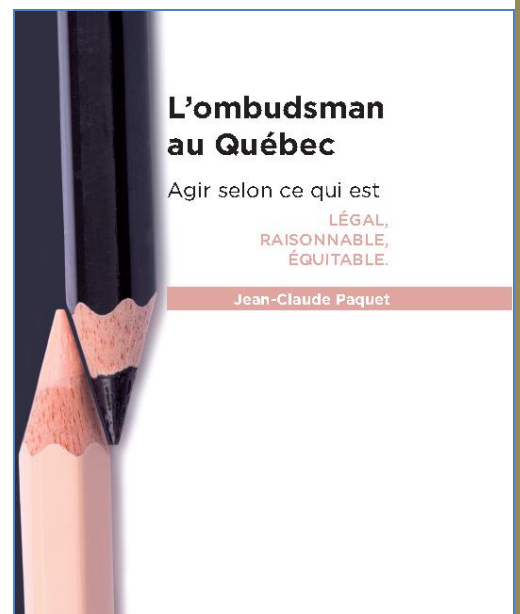
*Agir selon ce qui est légal, raisonnable, équitable*

Jean-Claude Paquet, éd. Yvon Blais, 2014

L'ombudsman est en plein essor au Québec : Ombudsman municipal, Protecteur de l'élève, dans le secteur public, mais aussi dans le secteur parapublic et privé. Le livre a pour but de constituer, sinon un guide, à tout le moins un répertoire des bonnes pratiques, essentielles pour le succès de l'institution.

L'auteur est avocat à la retraite et membre du CA de l'AQDR nationale. Son expérience s'est d'abord vécue en pratique privée dans la Beauce puis comme juriste au sein de l'État québécois, de 1977 à 2010, notamment à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, surtout chez le Protecteur du citoyen.

Source : Anne Falcimaigne



## Mots d'enfants

**A**lexia dit à son papa : « *Papa, je savais que tu venais de rentrer. J'ai entendu tes traces de pas.* »

**U**ne maman vient d'avoir un deuxième bébé. La nuit, il se met à pleurer. La maman se lève alors et dit : « *Il va falloir que j'aïlle le changer !* » Le petit frère, entendant cela, s'adresse alors à la maman : « *Oh oui ! Change-le et prends en un autre qui pleure moins !* »





**U**n gamin regarde sa mère enceinte se dévêtir... « Dis Maman, pourquoi tu as un gros ventre ? » Sa maman répond : « C'est parce que papa m'a donné un petit bébé. »

Le gamin sort de la chambre et s'en va retrouver son père pour lui demander : « Papa, c'est vrai que tu as donné un petit bébé à maman ? ». « Oui », lui répond tendrement son papa. « Hé bien, elle l'a mangé ! »

**U**n gamin demande à sa mère : « Dis maman, quand on meurt, est-ce que c'est pour la vie ? »

**Z**oé tombe par terre : « Maman, j'ai mal ! » Sa maman lui demande : « Où as-tu mal ? » Elle répond : « Aux pantalons. »

**E**n visite chez Mamie, les enfants jouent près d'un champ. Soudain, ils arrivent en courant, en criant : « Maman, maman ! Les vaches sont à vendre ! »

« Comment ça ? », dit la maman. « Oui ! s'exclament alors les enfants, « elles ont une étiquette sur l'oreille ! »

« **T**u n'aurais pas mis tes bottes dans les mauvais pieds ? », demande la mère à son fils de 4 ans. « Je ne peux pas, répond l'enfant. Ce sont les seuls pieds que j'ai ! »

**M**aman explique à Noémie, 4 ans, que son oncle vient de rompre avec sa petite amie. Noémie demande pourquoi. Sa maman lui répond qu'ils ne s'entendaient plus. Alors, elle répond : « Ils n'ont qu'à parler plus fort ! »



**LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR**

**Rédactrice en chef par intérim :** Lyne Baillargeon

**Responsable section Santé et services sociaux :** Jacques Fournier

**Révision et mise en page :** Anne Falcimaigne

**Responsabilité : comité Communications de l'AQDR**

*Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.*

**Numéro de novembre 2014**

**Envoyez vos textes avant le 15 octobre à : [fds@aqdr.org](mailto:fds@aqdr.org)**

**AQDR**

Association québécoise de défense  
des droits des personnes retraitées  
et préretraitées